W QLe destin croisé d'une adolescente de 13 ans et d'une mère de 48 ans d'origine polonaises :

Tilly Bergoffen et Régina Zwetsckhembaum.

Régina et Tilly ne se connaissaient pas, pourtant, elles ont eu le même destin : elles ont été déportées depuis la même région, l'Anjou (respectivement à Angers et à Châteauneuf-sur-Sarthe), puis assassinées à Auschwitz. Tilly Bergoffen, née le 11/05/1893 à Oswiecin en Pologne (Oswiecin est l'équivalent polonais d'Auschwitz.) et Régina Zwetsckhembaum, née le 16/05/1929 à Essen en Allemagne, s'étaient réfugiées en France avant le début de la guerre. Malheureusement, près de 77 000 autres personnes ne serait-ce qu'en France, ont connu le même destin car selon les nazis, ils auraient commis la même "faute" : être juifs.

En quoi le destin de ces deux femmes de nationalité Polonaise et Tchèque, illustrent-ils les persécutions et répressions contre les juifs, considérés comme une menace par les nazis ?

Nous allons d'abord voir leurs vies avant la guerre. Ensuite nous allons voir la forme de répression, la mise à l'écart. Nous nous concentrerons par la suite sur la déportation qui leur fut fatale à elles comme à beaucoup d'autres. En dernier lieu, nous verrons le devoir de mémoire qui leur est dû.

I) De pays en pays pour fuir le nazisme.

A) Des origines communes

Tilly Bergoffen et Régina Zwetsckhembaum ont en commun des origines polonaises. Tilly est née à Oswiecin (le nom polonais pour Auschwitz) le 11 mai 1893 et sera ensuite de nationalité tchèque. Régina, elle, est née à Essen en Allemagne le 16 mai 1929 mais sa mère, Maria Zwetsckhembaum est polonaise puisqu'elle est née à Milcaz, en Pologne. Régina a donc des origines polonaises et est de nationalité polonaise. Ces deux femmes ont donc des origines polonaises communes en plus de leur religion juive.

B) Une fuite de pays en pays pour atteindre la France : le pays du dernier espoir

Leurs pays étant progressivement dirigés ou envahis par les nazis, elles durent fuir à tout prix pour échapper aux persécutions. Tilly avec son mari Jacob Bergoffen partirent d'abord vivre en Tchécoslovaquie, puis en Allemagne où ils eurent un fils : Léo Bergoffen le 30 octobre 1922. La

famille s'enfuit à Prague (République Tchécoslovaque) en 1937 puis en France, à Paris, pour finir en Anjou, en mars 1939, à Angers plus précisément.



Photo familiale (Association des Fils et filles de déportés juifs de France)

Régina est passée par moins de pays pour arriver en France mais le but de sa famille était le même que celui de Tilly. Elle est passée de l'Allemagne à la France en 1933 puis ils ont fui en 1940 dans le Morbihan. . Cette région est assez près des côtes de l'Atlantique et cette famille voulait tenter la traversée de l'Atlantique pour rejoindre l'Amérique et être enfin en sécurité. Elle a été expulsée de la commune de Naizin en janvier 1941, car la zone littorale était interdite aux juifs. Réfugiée à Châteauneuf-sur-Sarthe, en Anjou, en janvier 1941.

(document administratrif non publié sur le site du lycée)

@mairie de Châteauneuf sur Sarthe

II) L'exclusion progressive et criminelle : une forme de répression

A) Première étape un recensement à priori inoffensif

Toute cette exclusion que les juifs ont subi à commencé par un simple recensement dans un inoffensif cahier d'écolier. Chaque juif, chaque juive devait aller se faire recenser à la mairie du village à partir du 27 septembre 1940. Ils auraient pu ne pas y aller mais ils le firent pour prouver qu'être juifs ne les empêchaient pas d'être de bons citoyens.

B) Une exclusion de plus en plus importante

À elles comme à tous les autres juifs, on leur interdit de nombreuses choses. Par exemple, elles n'ont pas le droit d'exercer une activité économique quelle qu'elle soit en raison de leur religion. Ensuite, le 13 août 1941, on leur interdit de posséder un poste de TSF.



Baraquements de Châteauneuf sur Sarthe

La famille Zwetsckhembaum est isolée à Châteauneuf sur Sarthe dans des baraquements pour juifs sans avoir le droit de sortir librement (couvre-feu de 20h à 6h à partir du 7 février 1942) ou de changer de résidence. Arrive enfin, le 29 mai 1942, la contrainte la plus connues de toutes : l'étoile jaune obligatoire pour tout juifs âgé de plus de 6 ans à partir du 7 juin, ce qui permet aux nazis et aux autres personnes en général de les reconnaitre en tant que juifs. Tous les juifs ont subis la même répression lente, progressive et préparant l'assassinat. Comme l'indique Alain Jacobzone, historien, "Le crime précède l'assassinat"

III) Déportation : L'assassinat après le crime.

A) Une arrestation brutale par des gendarmes français

Le 20 juillet 1942, Tilly se fait arrêter avec son mari. Elle avait prétextée une fugue de son fils (Léo Bergoffen) suite à un différend avec son père pour le protéger tandis qu'il s'enfuyait en zone libre afin de fuir la forte répression qui pesait sur la zone occupée. Le 9 octobre 1942, c'est au tour de Régina de se faire arrêtér avec sa mère. Son père, ses frères et sa sœur étaient déjà déportés et très certainement morts. Quelques temps avant, elle passait son certificat d'étude et était félicitée de sa réussite scolaire sans apriori sur sa religion.

(document administratrif non publié sur le site du lycée)

@ Archives Départementales du Maine et Loire

Toutes les deux sont fouillées lors de leur arrestation et déclarent accepter de suivre les gendarmes (Régina aurait toutefois précisé avec sa mère). Elles sont toutes les deux déportées à Aushwitz dans la foulée.

B) Mystère de l'arrivée et de la souffrance endurée à Auschwitz.

Tilly est déportée par le tristement célèbre convoi n°8 partant d'Angers et arrivant directement à Auschwitz-Birkenau et Régina par le convoi n°42 avec sa mère.

Même si on sait par quels moyens elles sont arrivées à Auschwitz, on ne sait pas quand, on ne sait pas si elles ont été directement envoyées aux fours crématoires ou si elles ont travaillé et vécu dans les baraques avant de mourir d'épuisement. Les quelques choses dont on peut être sûr et certains : c'est qu'elles ont vécus l'horreur, qu'elles ont souffert et qu'elles y ont laissé la vie. Aucune n'a de tombe, elles sont toutes les deux quelques part à Auschwitz-Birkenau réduites en cendres comme pratiquement tous les juifs déportés à Auschwitz (entre 2,1 et 2,5 millions de morts).

IV) Un devoir de mémoire qui leur est dû.

A) De rare survivants nous racontent l'horreur

Très peu de déportés survécurent au régime nazi et à la déportation. Seulement 2 500 personnes revinrent d'Auschwiz. En 2012, 250 de ces survivants étaient encore en vie et leur âge était en moyenne de 86 ans. Ils sont donc peu à pouvoir nous décrire, nous expliquer l'horreur qu'ils ont vécue d'autant que de moins en moins peuvent se déplacer dans les collèges/lycées/... pour raconter leurs histoires.

B) La transmission aux générations futures

Lorsque l'on écoute ces survivants, une chose ressort en dehors de la souffrance qu'ils ont souffert à Auschwitz : c'est l'importance de transmettre tout cela, d'informer en quelques sortes les générations plus jeunes afin que ces mêmes générations transmettent à leurs enfants et ainsi de suite. Tout cela pour que l'Horreur ne s'oublie pas et surtout ne se reproduise jamais !



Cérémonie des deux classes en l'honneur de Régina Zwetsckhembaum, centre de mise à mort d'Auschwitz Birkenau. Janvier 2019

Ces deux femmes qui ont fuit leur pays avec leurs familles pour échapper aux nazis sont arrivées en France en 1933 pour Régina Zwetsckhembaum et 1939 pour Tilly Bergoffen. Elles ont subi une répression progressive et criminelle pour au final être déportées à Auschwitz et y sont décédées. Aujourd'hui, nous nous devons de transmettre leur histoire pour laisser une trace de ces femmes au destin tragique dans l'Histoire et ne pas oublier cet assassinat massif.

Sources:

Documents des Archives départementales du Maine et Loire (PV d'arrestation de Régina Zwetsckhembaum et Cahier de recensement pour Tilly Bergoffen notamment).

Témoignage écrit de Léo Bergoffen, fils de Tilly Bergoffen.

Travaux de recherches de M. Boussion, historien de Châteauneuf sur Sarthe.

« la Shoah en Anjou, l'éradication tranquille » d'Alain Jacobzone. Libération